

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Vendredi 27 février 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le vendredi 20 février 2026 s'est réuni le vendredi 27 février 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, HAY Florence, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : VERDIER Françoise, MILHAC Michel, FIGUES Fatima, LE BRIS Alain, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, BALLEREAU Marie-Catherine, DUBOURG Jean-Luc.

Pouvoirs : de VERDIER Françoise à GASSER Anne-Laure, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, LE BRIS Alain à NOSMAS Karen, FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de ROQUES Loréline à FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire,

B.04

Dénomination de la voie communale n°507 sur la commune de Marmande

Le rapporteur informe le Conseil Municipal que la voie communale n°507 n'a jamais été dénommée sur la commune de MARMANDE. Or, cette voie qui sépare la commune de MARMANDE de la commune de BEAUPUY a déjà été dénommée « chemin de Michelet » par la commune de BEAUPUY. Afin de permettre aux habitations localisées à proximité de la voie de bénéficier de cet adressage, nous devons régulariser la situation.

Pour être en cohérence avec la dénomination définie par la commune de BEAUPUY, il est proposé de dénommer la partie de la voie communale n°507 sur notre territoire :

- Chemin de Michelet.

Un plan est annexé à la présente délibération.

Pour la numérotation, il sera attribué une suite de numéros pairs et impairs dans la continuité de ceux déjà attribués.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide d'attribuer à la voie communale n°507 la dénomination suivante :
- chemin de Michelet

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à cet effet.



Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 février 2026

La Secrétaire de séance
Séverine CHASTAING

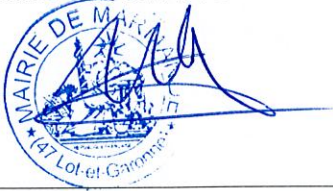


Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 09/03/2026
et de sa transmission au contrôle de légalité le 09/03/2026

La Secrétaire de séance
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

